

## António Vitorino

Président, Notre Europe – Jacques Delors Institute



António Vitorino est avocat de profession depuis 1982, associé du cabinet d'avocats Cuatrecasas, Gonçalves Pereira & Associados depuis 2005.

Député entre 1980 et 2006, il est nommé secrétaire d'État aux Affaires parlementaires dans le gouvernement de Mario Soares (1983-1985), puis secrétaire adjoint à l'Administration et la Justice du Gouvernement de Macao (1986-1987) et membre du groupe de liaison conjoint Portugal-Chine sur la question de Macao entre 1988 et 1990.

Il est juge à la Cour constitutionnelle du Portugal entre 1989 et 1994.

Il est ensuite élu député européen en 1994, puis président de la Commission des libertés publiques et des affaires intérieures du Parlement européen.

En 1995, il devient vice Premier ministre et ministre de la Défense du Portugal.

Il devient commissaire européen à la Justice et aux Affaires intérieures en 1999 et exerce ces fonctions jusqu'en 2004.

En tant que représentant de la Commission européenne, il participe aux travaux de la Convention chargée de rédiger la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et à ceux de la Convention sur l'avenir de l'Europe et à la Conférence intergouvernementale de 2004 qui a adopté le Traité constitutionnel européen.

Il est, depuis 2005, président de l'Assemblée générale de la banque Santander Totta et de Brisa et exerce des fonctions non-exécutives dans plusieurs entreprises européennes telles que Siemens Portugal.

Il préside le Conseil d'administration de la Fondation *Res Publica* et a présidé celui du *European Policy Center* entre 2005 et 2009. Il est membre du *Transatlantic Council on Migrations*, de la Commission Europe de la Trilatérale et co-président du *Foreign Policy Scorecard* publié par l'ECFR.

Entre 2005 et 2009, il a commenté une fois par semaine l'actualité politique dans le programme *As Notas Soltas de António Vitorino* sur la première chaîne de la Radio Télévision du Portugal (RTP).

Né en 1957 à Lisbonne, António Vitorino est détenteur d'une licence en droit de l'Université de Lisbonne ainsi que d'un master en droit et en sciences politiques. Il a enseigné à l'Université de Lisbonne entre 1982 et 2008 (le droit constitutionnel et le droit européen). Entre 2008 et 2010, il a été professeur invité à l'Université nouvelle de Lisbonne.